

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

Almanach Français.

Dimanche. 29 (1795). — Combat de Bescarga, par le général Villot, contre les Espagnols.
(2796) Prise de la Citadelle de Milan par le général Despinoy, contre les Autrichiens.

NAVIRES ATTENDUS POUR MONTEVIDEOE ET BUENOS-AYRES.

Havre. — Deux Freres-Unis.
Bordeaux. — Diane, cap. Audoir.

MONTEVIDEOE.

23 juin 1845.

Quant donc finira ce ridicule système de guerre aussi barbare qu'inutile, employé depuis quelque temps par le général assiégeant? Les agents diplomatiques chargés par les gouvernements d'Europe de rétablir la paix dans ce pays avaient demandé, nous assurait-on, une suspension d'armes; et, malgré tout ce qui a été dit à cet égard, non-seulement les hostilités ordinaires entre deux armées en présence continuent, mais Oribe renouvelle ses actes de vandalisme.

Avant hier, à huit heures du soir, par une nuit excessivement obscure, les soldats sous ses ordres commencèrent un feu nourri contre les avant-postes des assiégés, qui ne leur répondirent pas. Et bientôt le général Oribe, cet ennemi impitoyable de sa patrie, fit tirer, non point sur les lignes de fortifications; mais sur une population innocente et pacifique, 28 coups de canon par elevation.

L'on nous a assuré que les projectiles, dont la plupart étaient tombés à toute volée dans l'intérieur de la nouvelle ville, avaient fait peu de mal.

Une des maisons du profugue Vicente Vasquez, partisan du général ennemi, est celle qui peut être la plus souffert de son feu. Cette maison était habitée par une famille émigrée composée de femmes et de deux enfants de 6 à 7 ans.

Encore quelques jours, et, probablement, ce système inhumain sera forcé de céder à une volonté plus puissante que celle de son auteur.

Nous croyons pouvoir donner avec certitude que mardi prochain nous connaissons définitivement les résultats de la noble mission de M. le baron Deffaudis. Quelle que soit la nouvelle que nous apportera le vapeur, soit d'une terminaison amiable, soit d'une déclara-

tion de guerre, elle nous paraît sans contredit préférable à cette accablante incertitude dans laquelle nous vivons depuis si longtemps.

OPINION DE LA PRESSE BRÉSILIENNE

SUR LA QUESTION DE LA PLATA.

Nous empruntons l'article suivant au *Courrier-Européen*, qui, résumant avec une vigoureuse exactitude les faits sur lesquels Rosas prétend fonder les motifs de ses attaques, établit avec clarté et précision le véritable caractère de cette guerre.

NOUVELLE PHASE DES AFFAIRES DE LA PLATA.

La médiation combinée de l'Angleterre, de la France et du Brésil, commence une ère nouvelle pour les affaires de la Plata. L'empereur du Brésil a donné, assurément, son assentiment aux mesures convenues, il ne pouvait en être autrement; car il est trop engagé, ses provinces méridionales sont trop intéressées dans la question pour qu'il eût été possible de douter de son concours. Le nouveau chargé d'affaires anglais, et M. le baron Deffaudis ont emporté avec eux l'ordre d'offrir la médiation des trois puissances dans les termes officiels, mais sans laisser ignorer qu'en cas de refus des trois gouvernements sont décidés à recourir à des opérations effectives pour protéger leurs intérêts commerciaux et garantir les droits de l'humanité si odieusement méconnus. Cette détermination fut prise à la suite de cette discussion célèbre dans laquelle M. Thiers retrapa la situation des choses avec tant d'éclat en conseillant le premier les mêmes mesures qui sont adoptées aujourd'hui. Dans cette discussion M. Thiers revendiqua les droits de nos compatriotes délaissés par M. Pichon l'agent de France, et il flétrit les procédés sangonnaires de Rosas.

Nous n'avons pas vu sans regret le principal organe de l'opposition whig en Angleterre, céder à des rancunes, et chercher à dénaturer le sens des résolutions prises; mais le *Morning-Chronicle* a ses bons et ses mauvais jours; quelque fois même il n'attend pas jusqu'au lendemain pour atténuer l'erreur où l'entraîne la préoccupation politique malentendue. Ainsi, le jour même où il attaqua la détermination des deux gouvernements, il publiait dans une autre partie de ses immenses colonnes, une lettre d'un de ses correspondants qui paraît bien connaître les affaires de la Plata. Ce correspondant insiste sur l'intérêt qu'a l'Angleterre à terminer les hostilités, à faire lever le siège de Montevideo, et à ne pas permettre que cette ville devienne le théâtre des vengeances et des dévastations d'Oribe et de son maître. Telle doit être la politique du gouvernement d'un peuple civilisé.

Durant la dernière session du parlement anglais sir Robert Peel avait exprimé l'opinion que la guerre entre Buenos-Ayres et Montevideo n'était au fond que la lutte des deux principes contraires, de deux partis profondément divisés, le parti fédéral et le parti unitaire, l'un soutenu par Rosas, et l'autre par les citoyens de Buenos-Ayres réfugiés sur le territoire de la république de l'Uruguay. Au premier abord, et pour tous ceux qui n'ont point approfondi l'histoire fort embrouil-

lée de ces nouveaux états de l'Amérique du sud l'assertion devait paraître spécieuse; mais elle était absolument démentie par les événements qui se sont succédés depuis quinze ans sur les rives de la Plata. M. Thiers avait parfaitement saisi les deux causes de la lutte, la cause particulière comme la cause générale. L'une, c'est le caractère même de Rosas, l'autre la jalousie qu'excite à Buenos-Ayres le développement rapide de Montevideo, la haine de la barbarie tenace d'une ville mal située contre la civilisation croissante d'une autre ville qui présente au commerce du monde toutes les facilités désirables. En huit années la population de Montevideo s'était élevée de dix mille à soixante mille habitants. La petite cité avait grandi, tandis que Buenos-Ayres paraissait décliner. Dans sa réponse à M. de Mandeville et de Lurde ministres d'Angleterre et de France, au mois d'octobre 1842, Rosas laissait clairement percevoir la pensée qui l'anime d'étouffer sous des ruines la prospérité de Montevideo.

Il y a bientôt vingt ans, en 1828, après la paix conclue entre Buenos-Ayres et le Brésil, établissant l'indépendance de la province dont Montevideo est la capitale, sous le nom de république de l'Uruguay, une querelle éclata dans le sein même de Buenos-Ayres: c'était effectivement la lutte du principe fédéral et du principe unitaire. Les partisans d'une fédération étaient alors au pouvoir; ils demandaient une ligue entre les différentes provinces formant l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres, dont chacune aurait eu sa législature unique. Rosas figurait parmi les chefs du parti fédéral; il était un des compagnons du malheureux général Dorrego. Les unitaires, qui avaient pour eux l'armée, chassèrent les fédéraux du pouvoir, et se mirent à leur place. Rosas se vit obligé de fuir vers le nord-ouest, et de se réfugier à Santa-Fé; mais, après avoir en vain sollicité des conditions favorables du gouvernement nouveau, il assembla autour de lui le peuple des campagnes, et entra triomphant dans la capitale abandonnée. La question dès lors se trouvait résolue. Le général Lavalle battu chercha un asile sur le territoire de la république de l'Uruguay, il vint s'établir, avec les autres chefs unitaires, sur la Bande Orientale, en face de la province d'Entre Rios. Rivera, président de la république de l'Uruguay, sommé par Rosas de contraindre les fugitifs à s'éloigner, répondit que les lois de la république ne lui permettaient pas de prendre cette mesure; mais ce refus, malgré des propositions conciliantes, a été si peu la vraie cause de la guerre, qu'elle éclata seulement plusieurs années après. Durant l'intermédiaire, la situation était complètement modifiée. Les deux républiques avaient passé l'une l'autre par diverses péripéties dont il serait trop long de raconter les accidents et les phases.

Dans l'état actuel des choses, il n'existe plus de parti fédéral, ni de parti unitaire. La question n'a jamais été qu'une question de politique intérieure pour la république de Buenos-Ayres, et dans laquelle Montevideo n'a point d'intérêt. La lettre que nous avons déjà mentionnée répond avec raison à sir Robert Peel que, même à Buenos-Ayres, la fédération est devenue un mot vide de sens, servant tout au plus de cri de guerre et n'ayant pas plus de signification qu'un autre. Des unitaires et des fédéraux figurent indistinctement parmi les émigrés. Ceux qui soutenaient le gouvernement du

général Balcarce, violemment renversé par Rosas en 1834 ou 1835, s'appelaient tous fédéraux aussi bien que plusieurs membres de la chambre des représentants qui furent postérieurement obligés de quitter Buenos-Ayres pour avoir malgré le désir de Rosas, voté dans le sens de la paix avec la France.

La lutte offre donc, dans ses causes comme dans ses caractères, tous les aspects d'une jalousie barbare et d'une rivalité sauvage. C'est l'honneur des trois gouvernements qui sont à la tête de la civilisation des deux mondes, et qui ont le plus d'intérêts sur les rives de la Plata, de ne pas laisser Rosas poursuivre jusqu'au bout sa vengeance. Ils n'ont que trop tardé à s'entendre pour une démonstration efficace. Quel sera le résultat de la médiation arrêtée ? Tout nous paraît dépendre de la manière dont elle sera conduite. Si Rosas se sent pressé par une volonté ferme, résolue à attendre son but et appuyée par une force suffisante, il est probable qu'il cédera ; mais s'il devine de l'hésitation quelque part, il repoussera la médiation, il tâchera de gagner du temps, et n'abandonnera pas sa proie. C'est pour cela que nous nous sommes réjouis en apprenant que notre gouvernement avait confié à M. le baron Deffaudis le soin d'appuyer la déclaration de la France.

— Nous lisons dans le *Constitutionnel* de ce soir :

« D'après une lettre de Buenos-Ayres de fraîche date, que nous avons eu occasion de voir, le départ pour l'Europe du packet anglais était fixé au 4 juillet, parce que c'était le 2 qu'était attendue la résolution définitive des négociations de paix entamées par les représentants des puissances intervenantes.

FRANCE.

— On va former un camp de vingt-cinq à trente mille hommes, à Costas, dans les landes qui existent entre Bordeaux et la Teste.

— L'épouse de Joseph Bonaparte est morte à Florence, le 7 avril.

— Le bruit courait à Toulon que le commandement d'une escadre d'évolution dans la Méditerranée devait être confié au prince de Joinville, et qu'il l'a conduirait dans les eaux de Naples, où S. A. R. passerait plusieurs mois de la belle saison.

ALGERIE.

— Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, était arrivée à Alger, le 6 avril. L'occupation de Djema Chazonat, qui jusqu'à cette époque n'avait été que provisoire, venait d'être résolue définitive.

— Le 1er avril, on aperçut vers le sud de Tlemcen un nombre considérable de cavalerie qu'on supposa commandée par Abd-el-Kader, qui chassé par les troupes d'Abd-el-Rhaman, cherchait un refuge au sein des tribus nomades du Sud, et, immédiatement, toutes les forces de la subdivision de Tlemcen se mirent en campagne.

— La question si importante pour l'Algérie d'une banque d'escompte dans la ville d'Alger, vient d'être décidée par le conseil-général de la banque de France. Le capital sera de dix millions. La Banque de France entrera dans cette création pour deux millions. Une loi sera proposée aux chambres à cet égard.

— Dans la nouvelle fournée de pairs qui vient d'avoir lieu, nous voyons figurer MM. Berlin-de-Vaux, Martel, le duc de Trévise, Charles de Mornay, le général Achard et le vicomte Victor Hugo.

LE PREFET DE POLICE DU DEPARTEMENT,

Afin de faire observer les dispositions existantes de l'autorité, et pour que les infracteurs ne puissent alléguer leur ignorance, a cru convenable de faire publier encore pour trois jours, dans les journaux de la capitale l'édit suivant de police du 22 février 1837.

EDIT DE POLICE.

Un des devoirs de la police étant de chercher et de conserver la commodité et la propriété que le public a droit d'exiger sur la voie publique; — Conformément aux règlements de la police existants, et avec l'approbation de l'autorité supérieure, le chef du département prévient de ce qui suit :

1^o Dorenavant, il ne sera plus permis que toute espèce de marchandise, que les matériaux quel qu'ils soient, destinés à des travaux, ou les décombres, ne sejourner dans la rue, les premiers, plus que le temps nécessaire à leur chargement et leur dechargement, et les seconds, que trois ou quatre jours au plus, laissant ainsi le passage libre aux charrettes et à la circulation.

Il ne sera point permis non plus de fabriquer de nuit dans les rues, ou de l'y laisser sejourner, aucune espèce de ciment, de boue ou de chaux. Toute sorte de feux de joie ou d'autres feux es également défendue. Les infracteurs à cet article paieront une amende de 4 piastres, ou 4 jours de détention.

2^o Les tombereaux dont la caisse parfaitement close empêche de repandre les matières qu'elle contient seront seuls employés au transport de terre, de sables, de décombres et d'autres objets semblables, afin de conserver la propriété des rues. Celui qui chargera quelques uns de ces articles dans des chars d'une autre espèce, paiera 4 piastres d'amende.

3^o Les charrettes ne se mettront point en travers, pour charger ou decharger, afin de laisser le passage libre de l'autre côté de la rue, sous peine d'une piastre d'amende.

4^o Le dechargement de sable, de terre, de foin, de charbon, de bois, etc., se fera hors du trottoir, de manière que le passage n'en soit point obstrué un instant, sous peine d'une piastre d'amende. La même amende sera infligée au propriétaire qui ne ferait pas enlever immédiatement ce qui aurait été repandu lors du dechargement.

5^o Personne ne pourra jeter dans la rue, des papiers, des verres, ni aucune espèce de chose nuisible à la propriété ou qui puissent blesser les passans et les animaux, sous peine d'une amende égale à la gravité du delit, sans préjudice des dommages qu'il aura causés.

6^o Les vendeurs de chandelles, de poissons, de fruits, les porteurs de barriques, les blanchisseuses, et enfin tous ceux qui pourront avec leur charge obstruer le passage sur les trottoirs, devront passer dans la rue sous peine d'une piastre d'amende ou de 24 heures de détention.

7^o Il est défendu les jours de fête de galopper depuis la ville jusqu'à la maison de M. Gutierrez, par le chemin de l'Aguada, excepté sur la plage jusqu'au Christo par le Cordon, et ainsi de suite sur toute cette ligne, sous peine de quatre piastres d'amende et des préjudices qui pourraient être causés. Les conducteurs de chars sont compris dans cet article.

8^o Cet edit sera rigoureusement mis en vigueur quinze jours après sa promulgation,

quant aux dispositions qui n'ecessitent un délai pour être mis à execution, tandis qu'il le sera immédiatement pour les autres.

Les commissaires de police sont chargés de son execution. Pour ces motifs, le préfet de police prévient le public que dorenavant on fera observer les articles ci-dessus dont l'execution est confiée aux commissaires et autres agents de police.

Montevideo, 22 juin 1845.

Juan Francisco RODRIGUEZ.

DEPARTEMENT DE LA POLICE
DEMANDES DE PASSEPORTS DU 23 JUIN.
PREMIERE PUBLICATION.

María Silva..... Buenos-Ayres.



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

Un navire en vue, à l'Est.

POUR LE HAVRE.

PASSAGERS SEULEMENT.

Le trois mats français Normandie, capitaine A. Homel, touchera à ce port vers la fin du mois de juin et recevra quelques passagers de chambre.

Ce navire est de premiero marche possède une chambre elegante et commode et offre aux passagers tout le confort desirable.

S'adresser, pour traiter du passage, rue du 25 de Agosto, n. 90.

VENTE A L'ENCHERE,

[Remate.]

P. P. YAZQUEZ

Chez lui, rue des Misiones n. 117

A TOUT PRIX.

Lundi prochain, 30 courant, aura lieu la vente à l'encan des articles suivants :

Un grand assortiment de porcelaine, de de cristaux, de chaussures pour hommes et pour femmes, d'articles de bureau, de portes et de montants, d'horlogerie, de bijouterie, d'orfèvrerie, etc.

Plus tard, à 4 heures du soir.

Deux terrains parfaitement situés au Peuple de la Victoire, lesquels, pour cause de départ du propriétaire, seront vendus au plus offrant. Voir avant la vente, pour plus amples renseignements, au bureau du rematador.

PAR LE MEME.

D'articles de nouveautés.

MEME LOCAL.

Mardi prochain, 1er juillet, à 11 heures du matin, se vendront des velours assortis, des châles, des manteaux, des soieries, des gants, des toiles des calicots, des indiennes et une infinité d'autres articles.

PAR LE MEME.

De meubles neufs et demi usés.

Mercredi prochain, 2 juillet, à 11 heures du matin, aura lieu la vente au plus offrant et dernier enchérisseur d'un grand assortiment de meubles neufs et demi usés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.